

Mairie de Têche
38470

Procès -verbal séance du 07-04-2008

Le lundi 07 avril 2008, le conseil municipal de la commune de Têche, dûment convoqué le 28 mars 2008, s'est réuni en session ordinaire à 20h30, sous la présidence de Mr Caniffi Robert, maire.

Présents: Caniffi R; Burger R; Charbonnel P; Cony J; Cotte JL ; Dherbey P; Falque D; Faraldo T; Ferlin JP; Germain E; Pace L.

Absents ou excusés: néant

Mr le maire ouvre la séance à 20h30

Mr Joël Cony, conseiller municipal, a été nommé secrétaire de séance.

1 Approbation des comptes administratifs et de gestion (exercice 2007):

Mr le maire donne lecture des comptes, chapitre par chapitre, conforme aux comptes de gestion élaborés par le percepteur.

Compte administratif (commune)

- Section fonctionnement: recettes 401 723 €, dépenses 328 900 €, résultat de clôture + 99 316 €
- Section investissement: recette 58 898 €, dépense 168 818 €, résultat de clôture, - 48 302 €, résultat global, + 51 014 €

Compte administratif (eau, assainissement)

- Section fonctionnement: recettes 208 844 €, dépense 91 359 €, résultat de clôture 127 443 €
- Section investissement: recettes 320 126 €, dépenses 176 066 €, résultat de clôture -109 237 €, résultat global + 18 205 €

Ces deux comptes sont approuvés à l'unanimité

2 Vote des budgets primitifs (exercice 2008):

Budget communal

- Section fonctionnement: dépenses 472 686 €, recettes 472 686 €
- Section investissement: dépenses 403 129 €, recettes 403 129 €

Budget eau- assainissement

- Section fonctionnement: dépenses 156 703 €, recettes 156 300 €
- Section investissement: dépenses 267 379 €, recettes 237 370 €

Budget lotissement communal « le Curty »

- Section fonctionnement: dépenses 558 340 €, recettes 558 340 €
- Section investissement: Dépenses 540 340 €, recettes 540 340 €

Ces trois budgets sont votés à l'unanimité

3 Taux d'imposition:

Le conseil décide à l'unanimité une majoration de 2% des quatre taxes locales

les taux d'imposition 2008 passent pour...

- la taxe d'habitation de 5.51 à 5.62%
- la taxe foncière bâtie de 10.51 à 10.72%
- la taxe foncière non bâtie de 38.45 à 39.22%
- la taxe professionnelle de 12.85 à 13.11%

4 Subventions

Le conseil vote à l'unanimité la reconduction des subventions aux associations locales et aux écoles.
Voir le détail en annexe.

5 Indemnités percepteur

La commune a recours à l'assistance du percepteur pour élaborer la comptabilité. Le conseil décide de lui attribuer une indemnité.

6 Délibérations adoptées à l'unanimité:

- Indemnités du maire et des adjoints
- autorisation donnée au département pour percevoir les aides de l'agence de l'eau.

7 Pétition:

Mr le maire donne lecture d'une pétition concernant la vitesse excessive sur les routes communales.
Après discussion, il a été convenu de mettre en place des panneaux de limitation de vitesse, conformément au code de la route.

La même pétition demande la mise à disposition, gratuite, de produit pour dératiser. Le conseil refuse de fournir ces produits pour une utilisation en domaine privé.

8 Projets à venir:

- **assainissement:**

l'antenne de la pérésièrre se précise, elle permettra de raccorder 11 maisons au réseau collectif, montant 110 000€. Le conseil réfléchit à l'enfouissement partiel des réseaux EDF et France télécom pendant ces travaux (coordination). Début des travaux automne 2008. (voir le tracé provisoire en page travaux du site communal)

Remise en état des 25 regards existants (rongés par les acides) sur le transit principal pour un montant de 15 000€

- **Lotissement communal** « le Curty » :
poursuite du projet. Les travaux de terrassement ont commencé début avril 2008
- **Projets commune:**

Voirie:

Sarreloups, réfection de la chaussée avec tapis d'enrobé pour un montant de 60 000 €

Les Signaux, reprise de la chaussée avec enrobé, montant: 40 000 €

Achat de matériels:

un aspirateur pour le foyer, un souffleur de feuilles pour l'école et la rue principale, un téléphone mobile et un meuble de rangement pour la mairie, des guirlandes de Noël pour l'église.



Mr le maire clôt la séance à 23h30

Rédacteur: Pace Louis, conseiller municipal

Têche le, 10-04-2008

le secrétaire de séance
Joël Cony

Le maire
Robert Caniffi

Détails subventions 2008

Associations	2007	2008
ACCA	152	152
ADMR	200	200
AFIPAEM	90	90
Amicale des boules	90	90
Association de pétanque	90	0
Amicale employés .communaux.	65	65
Centre rural de Chatte	75	75
Donneur de sang (Vinay)	90	90
Société de pêche	70	70
Souvenir Français	70	70
UMAC	140	140
Divers	113	180
Foyer rural	450	450
Activités scolaires	908	1044
Coopérative scolaire	2397	2784
Total	5 000,00 €	5 500,00 €

Le conseil regrette la mise en sommeil de l'amicale de pétanque.